

RAPPORT DU JOUR 1 – mardi 28 avril 2015 –

I. INTRODUCTION

Depuis le 28 avril 2015, se déroulent dans la salle de conférence de la maison de l'entreprise située au rez de chaussée de l'immeuble CGECI, sise au plateau, les activités de la 19^{ème} Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP) et de la 13^{ème} Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail (JMSST) portant respectivement sur les thèmes :

« RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES DE LA SECURITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DES COMPETENCES DES ACTEURS »

et

« JOIGNEZ-VOUS A LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE DE LA PREVENTION EN MATIERE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL ».

Les activités de la première journée ont démarré à 8H30 pour s'achever à 16H 40 min.

La journée du 28 avril 2015 a enregistré 327 participants issus de : 92 entreprises, 5 ministères, 16 organes de presse, 10 organisations non gouvernementales, 5 particuliers et 6 organismes internationaux et partenaires.

Les activités de la journée 1 : mardi 28 avril 2015

- Les objectifs des travaux de la journée du mardi 28 avril 2015 étaient les suivants :
- ✓ Présenter et analyser l'état de la mise en œuvre des recommandations des 17^{ème} et 18^{ème} JAPRP ;
- ✓ Informer les participants sur les activités en SST qui se sont déroulées au niveau sous régional et national et porter à la connaissance du public le calendrier des prochaines activités sous régionales et nationales ;
- ✓ Identifier les composantes, les principes, les acteurs d'une culture de la prévention et proposer des critères d'évaluation de sa mise en œuvre.

- ✓ Développer les grands principes de la culture africaine et faire ressortir les interactions entre la culture africaine et la prévention des risques professionnels,
- ✓ Présenter le champ d'intervention en sécurité et santé au travail des Associations et Organismes Internationaux,
- ✓ Expliquer leurs stratégies et instruments pertinents pour le développement de la culture de la prévention et présenter les systèmes mis en œuvre pour le renforcement des compétences et les conditions d'accès.

Rappel du programme de la journée

Les activités du jour comprenaient sept (7) présentations dont une induction sécurité, deux conférences, une table ronde, un panel et une allocution.

Les modératrices de ces journées sont Mmes N'GUESSAN Monique, membre du Réseau des Journalistes et Professionnels des Médiats en Sécurité et Santé au Travail et KOUAME Ebain Emma, Contrôleur en Prévention à la CNPS.

Conformément au programme établi, toutes les communications prévues ont été déroulées. Cependant, que certaines d'entre elles se sont étalées au delà des horaires prédéfinis.

A la suite de chacune des communications, les participants ont exprimé leurs points de vue sur les sujets abordés.

I.2. Les activités menées

La première journée a débutée par une induction sécurité visant à donner des consignes générales de sécurité aux participants. Elle a été faite par M. TOURE Badienry Christophe, Contrôleur en Prévention à la CNPS.

I.2.1. Présentation des ORI

M. EGOU Hugues, économiste de la santé au Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS), membre du comité scientifique des 19^{èmes} JAPRP

et des 13^{ème} JMSST est ensuite intervenu pour présenter le contexte et justification ainsi que les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les impacts souhaités de chacune des activités prévues lors de ces trois journées de réflexion.

I.2.2. l'état d'exécution des recommandations issues des 17^{ème} et 18^{ème} JAPRP

Le présidium de la première série d'interventions a été assurée par :

- Président : M. EYIMIN ASSIO ERNEST, Inspecteur Chef à la CNPS
- Secrétaire de séance : Dr TIABASS Eliane, sous directrice de l'hygiène et de la santé, par ailleurs membre de l'Internationale des Femmes Professionnelles en Sécurité et Santé au Travail (IFPSST).

La troisième présentation de la journée relative à l'état d'exécution des recommandations issues des 17^{ème} et 18^{ème} JAPRP a été faite par le Dr GOH Aimé, Médecin inspecteur du travail à la Direction de la Sécurité et Santé au Travail qui a articulé sa présentation en quatre (4) grands points.

Après avoir rappelé les dates, le lieu et les objectifs des 18^{ème} JAPRP, l'exposant a fait le point de la réalisation des recommandations suivant les structures ciblées à savoir :

- le ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle,
- le ministère de l'agriculture,
- le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- le ministère de la santé et de la lutte contre le sida,
- le ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable,
- la caisse nationale de prévoyance sociale,
- l'intersyndicale,
- les centrales syndicales et
- le patronat.

Il ressort de sa présentation que 21 % des recommandations ont été réalisées, 16% sont en cours et 63% n'ont pas encore connu de début de réalisation.

Concernant l'état d'exécution des recommandations issues des 17^{ème} JAPRP, le conférencier a fait une évaluation du niveau de réalisation des actions retenues lors de ces journées en fonction des organismes concernées dont :

- l'Etat et
- la CNPS

Il en ressort que 68 % des recommandations ont été réalisées, 16% sont en cours et 16% n'ont pas encore connu de début de réalisation.

Après avoir relevé les difficultés rencontrées lors du recueil des informations relatives à l'exécution des recommandations, Dr GOH Aimé a terminé sa présentation en faisant des propositions visant à faire fonctionner le comité de suivi déjà mis en place.

Les échanges ont permis aux participants de :

- Insister sur les mesures à prendre pour le fonctionnement effectif du comité de suivi ;
- suggérer la traduction des recommandations en plans d'actions prenant en compte les critères de délais, de niveau de réalisation des recommandations, afin d'avoir une bonne appréciation de leur mise en œuvre en temps réel.

I.2.3. le focus sur les activités nationales, sous régionales et internationales

Le focus a été réalisé sous forme de panel comprenant quatre (4) interventions.

- ☆ Le premier intervenant, M. LAGO Eric Arnaud, Contrôleur en Prévention à la CNPS a présenté le thème : « **Forum des CSST de Cotonou** » et a articulé sa présentation autour de 2 principaux points.

Introduisant sa communication M. LAGO a présenté l'InterAfricaine de la Prévention des risques Professionnels et ses organes spécialisés puis a rappelé les deux dernières activités en date de l'IAPRP à savoir : les premières Rencontres Africaines de Libreville sur la Prévention des Risques Professionnels dans le secteur Pétroliers et activités connexes en abrégé RALI-PRP et le 8^{ème} Forum des Comités de Sécurité et Santé au Travail, en abrégé FCSST.

Après avoir rappelé les objectifs spécifiques de la 8^{ème} édition du FCSST et justifié le choix de la ville de Cotonou pour héberger cet organe spécialisé de l'IAPRP, il a exposé les contributions de la délégation ivoirienne dans le développement des six activités techniques prévues à cette rencontre. M. LAGO Eric a terminé sa présentation en communiquant aux participants les quinze recommandations fortes issues de ce forum.

- ☆ Le deuxième intervenant de ce forum, M. LADOUYOU Sibahi Edouard, secrétaire de la Coordination Nationale des Comités de Sécurité et Santé au travail a présenté le thème : **« le bilan national de l'installation conjointe des CHSCT »**.

Avant de préciser que la campagne d'installation des CHSCT fait suite à la mise en œuvre de l'une des recommandations fortes du 7^{ème} FCSST, M. LADOUYOU a rappelé les organes constitutifs de la Coordination Nationale des Comités de Sécurité et Santé au Travail en abrégé CNSST. Il a ensuite dressé le bilan de l'installation conjointe qui est chiffré à 110 CHSCT effectivement installés dans plusieurs secteurs d'activités de l'économie nationale.

L'intervenant a par ailleurs relevé les difficultés rencontrées dans l'exécution de cette recommandation en termes d'indisponibilité des employeurs et de difficultés liées à la mobilisation des équipes conjointes.

Il a terminé sa communication en formulant les suggestions suivantes :

- Renouveler la convention de partenariat CNCSSST-DSST et y intégrer la CNPS;
- Former les membres des CHSCT installés à l'instar de la formation faite au profit de 60 CHSCT du secteur agricole;
- Solliciter le soutien des Groupements Professionnels Patronaux dans la mobilisation des entreprises, la création des Coordination Sectorielles et l'installation des CHSCT;
- Développer le partage d'expériences entre CHSCT d'un même secteur et espérer ainsi amener les entreprises à s'approprier la culture de la prévention des risques professionnels,
- Renforcer l'équipe de campagne CNCSSST-DSST-CNPS y compris la DIT;
- Mobiliser plus de financement avec la contribution de la CNPS et d'autres partenaires.

☆ Intervenu sur le thème « **conclusion du triple atelier 2013** », le troisième intervenant de ce forum, Dr COULLOUD Nelly, Médecin inspecteur du travail à la Direction de la Sécurité et Santé au Travail a rappelé les thèmes des 3 ateliers qui se sont tenus à savoir :

« Le renforcement des cadres institutionnels du Dialogue Social en Santé et Sécurité au Travail »;

« L'appropriation de la nouvelle politique nationale de Santé et Sécurité au Travail »;

« L'adoption d'une stratégie de ratification des trois Conventions de base de l'OIT en Santé et Sécurité au Travail ».

Il ressort de sa communication que 4 groupes de travail ont été constitués pour réfléchir sur les thèmes qui leur ont été soumis.

Elle a clos son propos par la présentation du niveau de réalisation des recommandations issues du triple atelier à ce jour.

☆ Intervenant sur le thème « **congrès de la Société Ivoirienne de Médecine du Travail, conclusions et recommandations** », le Pr KOUASSI Mathias de la Société Ivoirienne de Médecine du travail a organisé sa communication en 2 grandes parties.

La première partie a concerné la présentation de la société ivoirienne de médecine du travail créé depuis le 28 avril 2001 à travers ses missions et les conditions d'adhésion.

La deuxième partie de sa présentation a été consacrée au compte rendu du premier congrès de la Société Ivoirienne de Médecine du Travail (SIMT) tenu du 9 au 11 avril 2015 à Grand-Bassam sur le thème : « **La Pratique de la Sécurité et Santé au travail** ».

Poursuivant son propos, le Pr KOUASSI Mathias a présenté dans un tableau récapitulatif les conférenciers selon les thèmes qu'ils ont développés et les conclusions qui en sont issues. Il a ensuite présenté les recommandations formulées selon les axes suivants :

- la promotion des activités des sociétés savantes et une meilleure coordination entre elles,
- le renforcement de la pratique de la sécurité et santé au travail

- la lutte contre le travail des enfants,
- la démarche qualité,
- la formation des professionnels de sécurité et santé au travail,

A l'issue des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées par les participants :

- définir un arsenal juridique clair spécifique au domaine de la SST,
- mettre en place une synergie d'actions entre les acteurs pour développer la dimension SST dans les entreprises,
- décliner et planifier selon un chronogramme réaliste, les étapes de chacune de ces résolutions en indiquant clairement les coûts, les délais ainsi que les personnes ressources chargées de leur exécution, en vue de faciliter le suivi des résolutions du triple atelier,

A la suite de cette série de communications, **M. DASSE HANAGBO**, Directeur Général Adjoint chargé de l'Exploitation représentant le Directeur Général de la CNPS M. DENIS CHARLES KOUASSI a prononcé l'allocution d'ouverture des travaux techniques. Après avoir souhaité la bienvenue et salué les partenaires techniques pour leur soutien constant aux activités de la Prévention des Risques Professionnels, il a justifié le choix des thèmes des 19^{ème} JAPRP et des 13^{ème} JMSST. Il a clos son propos en exhortant les participants à mener des réflexions fécondes qui devraient permettre d'élever la qualité des échanges à la hauteur des problématiques actuelles.

I.2.4. la conférence portant sur le thème de la journée mondiale

Le présidium de cette conférence était composé de :

Président : M. BAMBA Amed, officier de liaison de l'AISS pour l'Afrique de l'Ouest,

Secrétaire : Dr TCHICAYA Aimé, membre de la Société Ivoirienne de Médecine du travail.

Après la pause café, Dr COULIBALY Adama, médecin à l'OMS est intervenu sur le thème des 13^{ème} JMSST à savoir : **« joignez vous à la construction d'une culture de la prévention en matière de sécurité et santé au travail »**.

En guise d'introduction, le conférencier a rappelé les statistiques mondiales en matière d'accident et maladies liés au travail qui indiquent que :

- Toutes les **15 secondes, un travailleur meurt** d'un accident ou d'une maladie liés au travail,
- Toutes les **15 secondes, 153 travailleurs** sont victimes d'un accident **lié au travail**,
- Chaque jour, 6 300 personnes meurent d'un accident du travail ou d'une maladie liée au travail – soit plus de 2,3 millions de morts par an.

Il a ensuite indiqué que la prévention apparaît alors comme une priorité avec une orientation système.

Après avoir défini les concepts clé bâtis autour du thème de sa présentation, il a défini les piliers d'une culture de la prévention. La culture de la prévention des risques professionnels, dira le conférencier, est basée sur les trois couples de convention et recommandation de l'OIT en matière de SST à savoir :

- Convention 155 et recommandation 164 sur la sécurité et la santé des travailleurs (1981) ;
- Convention 161 et recommandation 171 sur les services de santé au travail (1985) ;
- Convention 187 et recommandation 197 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail (2006).

En 2011, les cinq 5 piliers de la culture de la prévention ont été définis à savoir :

1. Réduction des accidents du travail et des maladies professionnels,
2. Sensibilisation, développement et renforcement des capacités et des compétences,
3. Coopération entre santé publique et santé au travail,
4. Sécurité et santé, partie intégrante du mode de vie,
5. Intégration de la prévention dans les systèmes de sécurité sociale.

Après avoir énuméré les moyens de promotion de la culture de prévention, le conférencier a exposé la contribution de l'OMS à la construction de la prévention en relatant les actions clés déroulées et le Plan d'actions mondial pour la santé des travailleurs.

Abordant le chapitre des critères d'évaluation de la culture de prévention en SST, le conférencier a exposé les principales approches existantes à savoir :

- L'approche de Ronald WESTRUM,
- L'approche de MARIO ROY,
- L'approche de Vernon BRANDLEY.

Il a terminé sa conférence en invitant les entreprises à construire et promouvoir la culture de prévention.

Les échanges ont permis de :

- comprendre le circuit d'intervention de l'OMS dans les pays et
- recommander la prise en compte de la dimension santé au travail dans l'élaboration du plan national de développement sanitaire du ministère de la santé et de la lutte contre le sida.

I.2.5. Le sous thème issu du thème central

Après la pause déjeuner, les travaux ont repris avec le sous thème de la journée mondiale de la sécurité et santé au travail intitulé « **Culture Africaine et Prévention des Risques Professionnels** » présenté par le Professeur AGNISSAN Aubin, Directeur de l'Unité de Formation et de Recherches d'Anthropologie.

Le présidium avait pour président le Pr KOUASSI Mathias, de la Société Ivoirienne de Médecine du Travail (SIMT) et pour secrétaire Mme Messou Marie-Rose, inspectrice à la Direction de l'Inspection du Travail (DIT).

Après avoir donné une approche conceptuelle du thème, il a axé sa présentation sur 3 points.

La première partie a été consacrée aux définitions des notions et concepts de base de la culture africaine et de la prévention des risques professionnels.

Au titre des grands principes de la culture africaine, le conférencier a relaté les principes sur lesquels **les valeurs de la culture africaine sont transmises.**

Les systèmes de prévention sont transmis par divers canaux traditionnels tels que les contes, les légendes, les devinettes et les proverbes, etc, ajoutera le conférencier.

Dans la dernière partie de sa communication, le Pr AGNISSAN a établi les rapports entre la culture africaine et la prévention des risques professionnels en illustrant ses propos avec 3 exemples de métiers.

Il a clos sa communication avec une illustration de l'efficacité de la synergie d'actions.

I.2.6. la table ronde sur le thème « Rôle des Associations et Organismes Internationaux en matière de Sécurité et Santé au Travail ».

Deux structures internationales y ont pris part et le présidium était composé de :

Président : M. N'GUETTA Koua Jean Baptiste, chef de l'agence de Prévoyance sociale de Yamoussoukro

Secrétaire de séance : M. DOH KOUAKOU, membre de la Fédération Ivoirienne des Personnes Victimes d'Accident du Travail et Maladie Professionnelle (FIPVATMP).

M. BAMBA Ahmed, officier de liaison de l'AISS pour l'Afrique de l'Ouest a procédé à la présentation de l'AISS en indiquant que cette association qui a pour objectif la promotion et le développement de la sécurité sociale compte à ce jour 350 membres issus de 150 pays.

Poursuivant son propos, M. BAMBA Amed a relevé que pour la mise au point de programmes complets de promotion de la santé sur le lieu du travail, L'AISS a défini des conditions essentielles.

Les actions de l'AISS en matière de prévention des risques professionnels comportent 8 commissions techniques de travail dont 2 consacrées à la prévention des risques professionnels à savoir :

- ❖ Assurance contre les Accidents du travail – Maladies professionnelles.
- ❖ Commission spéciale de prévention composée de 13 comités internationaux touchant tous les secteurs d'activité.

Le second intervenant de cette table ronde, M. AHOUA Nogbou Alphonse, secrétaire général par intérim de l'IAPRP, après avoir présenté l'IAPRP dans son ensemble en insistant sur sa devise **« Des actions africaines intégrées pour**

mieux prévenir les risques professionnels », il a présenté les organes spécialisés de l'IAPRP dans le cadre de ses activités et de ses partenariats. L'intervenant a également présenté le programme d'activités de l'IAPRP en rapport avec la problématique du renforcement des capacités des acteurs et des structures en matière de SST tels que définis par les axes stratégiques.

Il a terminé sa présentation en indiquant que l'IAPRP est un instrument d'intégration sous-régionale à la disposition des travailleurs et des employeurs.

A la fin de la dernière série de communications de la journée, les échanges qui ont suivi ont permis d'apporter la lumière sur les questions relatives à :

- la mise en place d'un laboratoire de référence sous régional tel que recommandé lors des activités de l'IAPRP et
- la problématique de la fiabilité de la base de données en matière d'accidents du travail et maladies professionnelles.

RAPPORTEURS

- **M KOUA ALAIN MICHEL**
- **Mme TUO SILUE KARITIA**

Fait à Abidjan le 29 avril 2015